

L'EDITORIAL

Drogues : Périls en la demeure

■ N. KRIM

Phénomène récent, inconnu en Algérie, sinon le moins-disant des faits de délinquance, la drogue est devenue, en quelques années, un véritable fléau qui menace le pays dans son assise même. La sonnette d'alarme a été tirée par les pouvoirs publics, lorsque a été créé en 1997 (décret exécutif n° 212-97 du 9 juin 97) l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, devenu opérationnel en 2002, axé sur la répression, le traitement et la prévention du phénomène. Plusieurs ministères, dont ceux de la Justice et de la Santé, et organismes de sécurité (Gendarmerie, police et Douanes) sont mis à contribution aux fins de lutter et de prévenir un fléau qui a pris, ces dernières années, des dimensions alarmantes, comme le soulignent les chiffres inquiétants fournis par le ministère de la Justice. Mais est-il temps, aujourd'hui, de dire comment en est-on arrivé là, quand il fallait agir sur les causes qui ont rendu cette dérive possible ?

Quasiment nulle il y a deux décennies, la dangereuse progression de la consommation des drogues (notamment le cannabis dont l'augmentation a été évaluée à 100% entre 2002 et 2006, suivi de près par les psychotropes) est induite par plusieurs paramètres dont celui récurrent de la mal-vie, elle, même résultant de manques (logement, travail), de la déperdition scolaire - qui met des milliers de jeunes en porte-à-faux - enfin des effets du terrorisme et de la violence terroriste sur ces laissés-pour-compte de la société. Ces conditions ont favorisé l'émergence d'une « société » de consommateurs de drogues - alors que l'Algérie, jusqu'à une date récente n'était qu'un lieu de transit - donnant lieu à la naissance d'un trafic (dealers, pourvoyeurs, et même - le comble ! producteurs - comme en attestent les pavots découverts et détruits par la gendarmerie dans la wilaya d'Adrar, enfin la connexion des narcotrafiquants nationaux avec les filières internationales) qui met en danger le devenir du pays.

Outre les conditions, qui ont donc favorisé la consommation de drogues, il y a lieu de relever, d'autre part, l'inadaptation des textes de loi à la situation ainsi créée, de même que l'insuffisance signalée des moyens de prévention et des centres de désintoxication (il en existe deux aux CHU de Blida et de Sidi Chahmi -Oran- sur tout le territoire national). Tout cela montre combien le pays n'était pas préparé à lutter contre ce fléau, devenu un phénomène mondial, qui touche, selon les statistiques de l'ONU, 3 à 5% de la population mondiale (185 millions de consommateurs de drogues dont 34 millions en Afrique). Toutefois, les autorités publiques semblent avoir pris conscience du péril en s'attaquant de front à ce fléau et en initiant des actions de prévention et de suivi plus conséquentes, de même que par la construction, au niveau des 48 wilayas, de centres de désintoxication pour une prise en charge plus en phase avec la dangerosité du phénomène, car il y a, aujourd'hui, un défi à relever, celui d'éradiquer un fléau qui tue à petit feu et pervertit de nombreux jeunes... et moins jeunes.

N. K.